

**SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENCALE**

**SECURISATION DE L'AQUEDUC DU CAURON**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
COMMUNE DE SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME

**03 JUIL 2023**

### Arrêté préfectoral du Annexe 3 : Plans parcellaires

Pour le Préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

**Lucien GIUDICELLI**

- 3 JUIL. 2023

018

Propriétaire :  
Mme Marie NICOLAS, épouse LOMBARD

Section et n° parcelle : BV0223  
Longueur totale de la traversée : 49 ml  
Profondeur minimum d'enfouissement de la conduite : 0.60 m

Occupation temporaire - surface : 944 m<sup>2</sup>  
Servitude de passage de la conduite (largeur maximum : 3m)  
Accès aux parcelles soumises à servitude

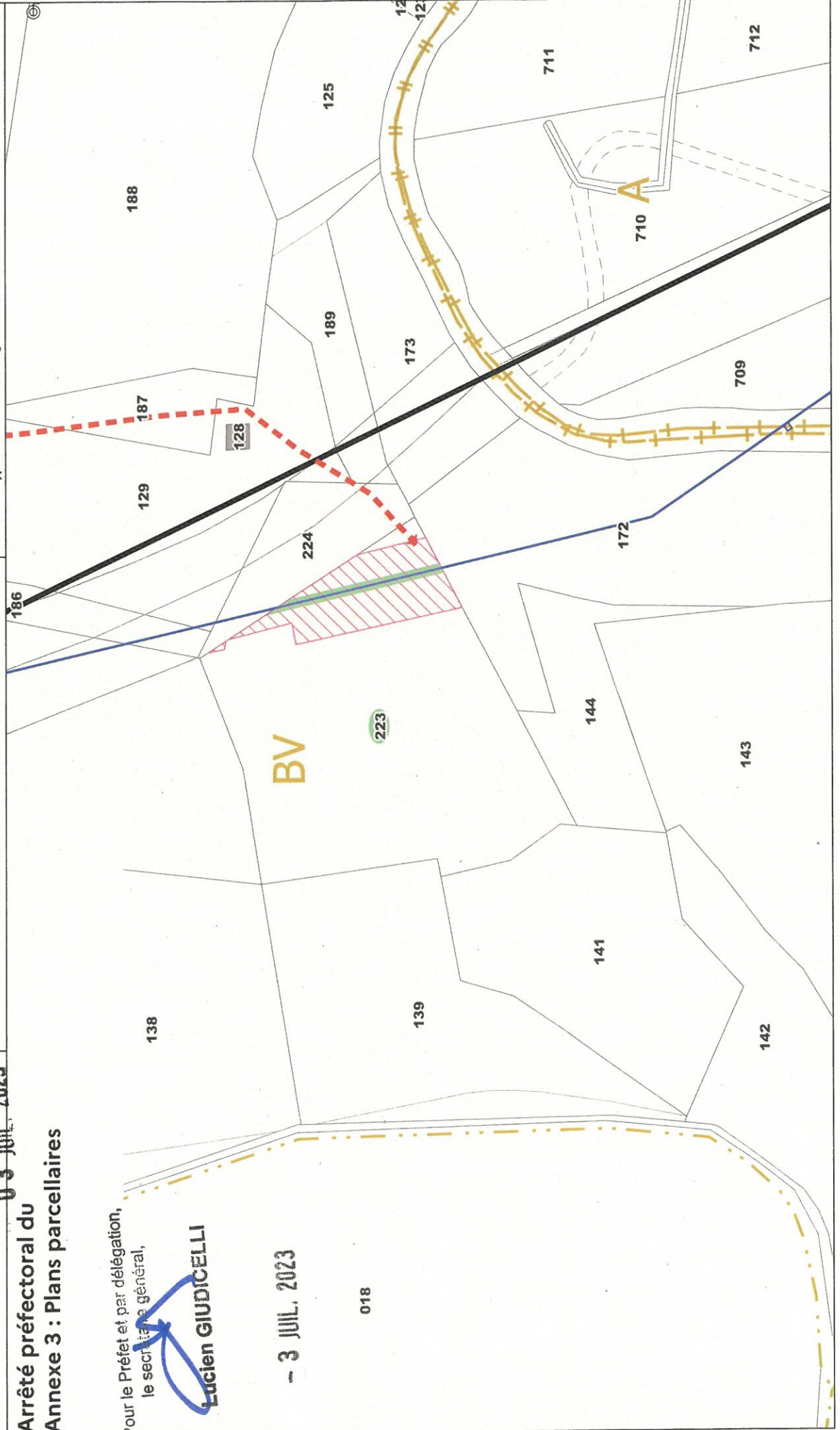
Légende :

- Conduite et ouvrage SCP hors projet
- Conduite SCP projet
- Limite de commune
- Limite de section
- Limite de lieu-dit
- Poteau ou bouche incendie
- Regard EBD
- Ouvrage de sectionnement

Date de l'édition :



Echelle : 1/1000



**SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENCALE**

**SECURISATION DE L'AQUEDUC DU CAURON**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
COMMUNE DE ROUGIERS

Propriétaire :  
Mme Andrée BAUMES, veuve FIRMIN

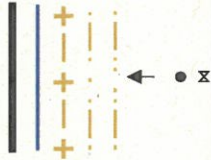
Section et n° parcelle : A0709  
Longueur totale de la traversée : 71 ml  
Profondeur minimum d'enfouissement de la conduite : 0,60 m

Occupation temporaire - surface : 925 m<sup>2</sup>  
Servitude de passage de la conduite (largeur maximum : 3m)  
Accès aux parcelles soumises à servitude



Légende :

Conduite et ouvrage SCP hors projet  
Conduite SCP projet  
Limite de commune  
Limite de section  
Limite de lieu-dit  
Poteau ou bouche incendie  
Regard EBD  
Ouvrage de sectionnement



Date de l'édition :



Echelle : 1/1000

